

Procès-verbal n°9 de la Commission des Arbitres

Réunion du : **Lundi 7 Février 2022**
18H00 – District Gard Lozère

Présidence : M. BOUILLET Claude

Présents : MM. COLLAVOLI
MRS LAUGIER – BOUTADE – CABARDOS – ANOUNE – COURET – MAZON – HOLZER –
DAGANI – MAUREL

ASSISTENT : MRS RAINVILLE – ESPADA

ABSENTS EXCUSES : MRS MAURIN – BOUSSARIE – ROMIEUX

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

- Le PDT présente ses vœux aux membres de la CDA
- Point sur les désignations et les contrôles
- Stage Méjannes : du 1 au 4/3
- Résultats examens théoriques D2 : ABDELLI S ET CATHERINE A : reçus
- **RAPPEL DES REUNIONS OBLIGATOIRES : 14/3 : ALES – 21/3 : BAGNOLS – 28/3 : MANDUEL – 29/3 : PABLO**

Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve les procès-verbaux n°8

Indisponibilité Arbitres

- MR FARCY F : 19 et 20/2
- MR KHAMRICHI H : 20/2
- MR LARDE T : 5/2 – 18 au 20/2
- MR MOHAMEDI F : arrêt 2 mois
- MR CACHON L : 30/1-5 et 6/2- 12 et 13/2- 19 et 20/2
- MR ZARI Y : 5et 6/2 – 12/2
- MR BENOUAHI K : 1 au 8/2
- MR JENNY A : 6/2
- MR LABDI Y : 12 et 13/2
- MR DEBZA M : 6/2 au 28/4
- MR FOUFA E : 30/1- 12 et 13/2
- MR GIROUD M : 12 et 13/3
- MR BESSE : 5/2
- MR TISSERON J : 5/2
- MR CHOUHANE I : 11 au 13/2
- MR MOHAMEDI H : 12/2
- MR MAHZOUME A : 2 au 7/2
- MR REZOUGUI S : 5/2 – 19 au 26/2
- MR ABDELLI S : 12/2
- MR BEAUME : 5 au 13/2
- MR GHODBANE A : 6/2 et 27/2
- MR BENZID Y : 6/2
- MR ESPOSITO M : 6/2
- MR BENDAOU S : 31/12/21 au 1/4/22
- MR LHUILLIER E : 5/2



Demande d'Arbitres

- SC NIMOIS : match du 13/2
- CASTANET : match du 13/2
- COLLET DE DEZE : match du 6/2
- VAUNAGE : match du 6/2
- THEZIERS : match du 13/2
- LAUDUN : matches des 6/2 – 13/3-3/4-15/5 : demande à renouveler 3 semaines avant le match
- ROCHEFORT : matches des 22 et 29/1
- BAGNOLS : match du 29/1

Courriers Reçus

- ST MARTIN VAL. : concernant un match
- EF VEZENOBRES : concernant un arbitre
- FC RODILHAN : félicitations à un arbitre
- MR ZARI M : concernant ses désignations
- FC BAGNOLS ESC : concernant les désignations d'arbitre
- MR VALLIN R : la CDA le remercie pour ses vœux
- O.M.P.P : concernant un arbitre
- MR PELLAN F : indispo jusqu'à la fin de saison
- MR MACHOMETTA I : concernant sa situation
- MR DANIEL R : certificat médical de reprise
- MR LELLOU A : concernant ses désignations
- MR ZARI Y : arrêt de l'arbitrage
- MR RAYEZ C : arrêt de l'arbitrage
- MR RAHMOUNI Y : absence du 30/1
- AS N.ATHLETIC : concernant les frais d'arbitrage

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance
CABARDOS Jean Louis